

DEC183086INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M.Joël Sommeria aux fonctions de directeur par intérim et de MM. Guillaume Balarac et Nicolas Mordant aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5519 intitulée "Laboratoire des écoulements géophysiques et industriels (LEGI)"

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5519 intitulée "Laboratoire des écoulements géophysiques et industriels (LEGI)" et nommant M. Achim Wirth directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Achim Wirth directeur et de M. Jean-Pierre Franc directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaires, à compter du 1^{er} janvier 2019.

II. A compter de cette même date, M. Joël Sommeria, DR1 au CNRS est nommé directeur par intérim et MM. Guillaume Balarac, maître de conférence à Grenoble INP et Nicolas Mordant, professeur à l'université Grenoble Alpes, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 30 juin 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit